



Carte T N° : 6901 2016 000 004 205

HONORAIRES d'agence CHOMEL IMMOBILIER (Janvier 2024)

Nos honoraires TTC sont calculés en pourcentages dégressifs en fonction du prix net vendeur du BIEN, et arrondis à un prix forfaitaire.

Dans le cadre de la signature **d'un mandat de vente EXCLUSIF**, ils sont à la charge des vendeurs ou des acquéreurs.

Entre 2 % et 3.5 % du prix net vendeur, soit :

- -----> 200 000 € 3 % TTC (forfaitaire, entre 5 000€ et 6 000 €)
- -----> 400 000 € 2.5 % TTC (forfaitaire, entre 8 000€ et 10 000 €)
- -----> 600 000 € 2 % TTC (forfaitaire, entre 10 000€ et 12 000 €)
- -----> 900 000 € 2 % TTC (forfaitaire, entre 15 000€ et 18 000 €)

(Au dessus, à négocier ensemble)

Dans le cadre de la signature **d'un mandat de vente SIMPLE**, ils sont à la charge des vendeurs ou des acquéreurs.

Entre 3 % et 4 % du prix net vendeur, soit :

- -----> 200 000 €, 4 % TTC (forfaitaire, entre 7 000€ et 8 000 €)
- -----> 400 000 €, 3.5 % TTC (forfaitaire, entre 12 000€ et 14 000 €)
- -----> 600 000 € 3 % TTC (forfaitaire, entre 15 000€ et 18 000 €)
- -----> 900 000 €, 3 % TTC (forfaitaire, entre 20 000€ et 25 000 €)